

Délinquance sexuelle des mineurs: les trajectoires développementales des adolescents

PATRICK LUSSIER, PhD (criminologie), *Université Laval*
CLAUDE BACQUE DION, Étudiante de 2^e cycle, *Université Laval*

Résumé

Ce texte décrit les travaux récents réalisés en criminologie afin de mieux comprendre l'origine et le développement de la délinquance sexuelle des mineurs. Ces études longitudinales réalisées notamment auprès de cohorte de naissance suivis sur plusieurs années permettent d'identifier les trajectoires développementales des adolescents ayant commis un délit sexuel. Sur la base de travaux empiriques, Lussier, van den Berg, Biljeveld et Hendriks (2012) ont récemment proposé un modèle classificatoire axé sur les trajectoires de développement de la délinquance sexuelle. Ce modèle distingue deux trajectoires, soit la trajectoire de délinquance sexuelle qui se limite à l'adolescence et la trajectoire de délinquance sexuelle fréquente qui se résorbe graduellement. Les deux profils sont brièvement présentés. Ce modèle met en lumière les limites des outils d'évaluation clinique actuels qui ne permettent pas de distinguer ces deux sous-groupes d'adolescents ayant commis un délit sexuel.

Texte

Une première génération d'études : les études cliniques descriptives et comparatives

Une première génération d'études scientifiques réalisées à partir d'adolescents judiciairisés pour un délit à caractère sexuel prit naissance durant les années 70-80. Ces études furent généralement réalisées en milieu clinique auprès de petits échantillons d'adolescents (moins de 100 adolescents) à partir duquel des données transversales sont recueillies. Ces études avaient comme principal objectif de décrire le profil clinique et la spécificité de ce profil vis-à-vis des adolescents judiciairisés pour un délit à caractère non-sexuel. La question posée est la suivante : les adolescents ayant commis un délit sexuel sont-ils différents des autres adolescents judiciairisés pour des délits qui ne sont pas à caractère sexuel? La méta-analyse de Seto et Lalumière (2010) fait le point sur l'ensemble de ces études cliniques. Cette méta-analyse combine les résultats de près de 60 études cliniques où les adolescents ayant commis un délit sexuel sont comparés à des adolescents ayant commis des délits non-sexuels. Plus de 40 indicateurs cliniques (victimisation sexuelle subie, attachement, habiletés sociales, développement sexuel atypique, psychopathologie et troubles mentaux, développement et habiletés cognitives ainsi que la délinquance) sont analysés.

Les résultats montrent que les deux groupes d'adolescents ne présentent pas de différences significatives pour 60 % des indicateurs analysés, des différences minimales sur 33% des indicateurs ainsi que des différences modérées sur 7 % des indicateurs. Aucun des indicateurs examinés ne permet de discriminer de

façon importante et significative les deux groupes d'adolescents. Autrement dit, comme groupe, les adolescents ayant commis un délit à caractère sexuel présentent un profil clinique relativement similaire aux adolescents ayant commis un délit de nature non-sexuel. Les résultats de la méta-analyse montrent que le seul domaine où les adolescents ayant commis un délit sexuel se distinguent est celui du développement sexuel. Ces adolescents sont plus susceptibles d'avoir été eux-mêmes victimes d'un abus sexuel et plus susceptibles de présenter des comportements sexuels atypiques durant l'enfance et l'adolescence. Il importe ici d'apporter une nuance. Si ces adolescents sont plus susceptibles d'avoir subi un abus sexuel et de présenter des comportements sexuels atypiques que les autres adolescents, ceci *ne doit pas* être interprété comme des caractéristiques communes chez tous ou même une majorité d'adolescents ayant commis un délit sexuel. Pour illustrer, l'étude de van Wijk et coll. (2007) indique que seulement 8 % des adolescents présentent des comportements sexuels atypiques comparativement à moins de 1 % chez les adolescents n'ayant pas commis de délit sexuel.

Une seconde génération d'études empiriques : les études populationnelles longitudinales

Les études cliniques traditionnelles ne permettent pas de prendre en compte (a) l'hétérogénéité qui caractérise le groupe d'adolescents ayant commis un délit sexuel et (b) de décrire le développement de la délinquance sexuelle. Afin de pallier à ces limites, une seconde génération d'études empiriques est apparue depuis les cinq dernières années grâce à l'émergence de grandes études longitudinales. Contrairement aux études dites transversales où des données sont recueillies à un moment dans le temps, les études longitudinales impliquent la collecte d'informations à plusieurs moments dans le temps. Lorsque la période de suivi s'étend sur plusieurs années, il devient possible d'examiner les processus et mécanismes de développement responsable de la délinquance sexuelle. En outre, ces études ne sont pas réalisées à partir d'échantillons cliniques d'adolescents ayant été judiciairisés suite à leur délit sexuel, mais plutôt d'échantillons de jeunes recrutés dans les écoles ou de cohortes de naissances. Ces études ne se limitent donc pas aux adolescents ayant commis un délit sexuel et ayant été judiciairisés pour ce délit, mais bien un échantillon d'adolescents d'une population donnée, ayant commis ou non un délit sexuel. Les résultats de ces études ne sont donc pas limités aux adolescents dont le délit sexuel fut rapporté à la police ou même judiciairisé pour le délit.

Qui sont les adolescents à risque de développer une délinquance sexuelle adulte ?

Ces études longitudinales nous informent sur la prévalence et la persistance de la délinquance sexuelle des mineurs dans la population générale (Lussier & Blokland, 2014; Zimring, Piquero & Jennings, 2007; Zimring, Jennings, Piquero & Hays, 2009). Ces études présentent des résultats qui contrastent avec la croyance populaire que les délinquants sexuels juvéniles d'aujourd'hui sont les délinquants sexuels adultes de demain. Les études empiriques montrent qu'un adolescent judiciairisé pour un délit sexuel sur dix est arrêté ou condamné pour un délit sexuel à l'âge adulte. Les adolescents ayant été judiciairisés pour un délit sexuel durant l'adolescence sont responsables de seulement 8 à 9 % de tous les crimes sexuels commis à l'âge adulte par les membres de leur cohorte de naissance. Les études prospectives longitudinales montrent également que plus de 90 % des adultes arrêtés ou condamnés à l'âge adulte pour un délit sexuel ne présentent aucun antécédent de délinquance sexuelle durant l'adolescence. Ce qui permet aux chercheurs de conclure que, de façon générale, la délinquance sexuelle des mineurs et celle des adultes représentent des phénomènes relativement distincts. Fait surprenant, ces études mettent en évidence que les délinquants chroniques constituent le groupe d'adolescents le plus à risque de commettre un délit sexuel à l'âge adulte. On entend par délinquance chronique, les adolescents ayant été judiciairisés à plusieurs reprises (généralement, on parle de plus de 5 arrestations) pour des délits de toute sorte. Effectivement, l'étude de Lussier et Blokland (2014) montre notamment que les délinquants chroniques sont trois fois plus à risque d'être arrêté pour un délit sexuel à l'âge adulte que les adolescents qui ne présentent pas une délinquance chronique. En comparaison, les adolescents ayant été judiciairisés pour un délit sexuel sont moins de deux

fois plus à risque de commettre un délit sexuel à l'âge adulte comparativement aux autres adolescents. Ces résultats soulèvent une question importante : est-ce que les programmes d'intervention pour adolescents présentant une délinquance chronique incluent des éléments de prévention liés notamment à l'éducation sexuelle, le développement de relations saines et mutuelles, l'intimité, etc.?

Des parcours fort différents

Plus récemment, les études longitudinales ont permis d'identifier des trajectoires de délinquance sexuelle des mineurs sur de longues périodes. On entend généralement par trajectoire, un patron de comportements à travers le temps qui inclut : (a) l'activation, qui marque l'apparition de la délinquance sexuelle; (b) le cours, qui marque le développement en termes de nature, fréquence, et gravité de la délinquance sexuelle; (c) l'abandon, qui marque le ralentissement jusqu'à l'arrêt définitif des actes de délinquance (Lussier & Davies, 2010). Afin d'identifier ces trajectoires, les chercheurs analysent annuellement les incidences de délinquance sur une longue période de suivi à l'aide de méthodes statistiques sophistiquées, notamment les analyses de trajectoires latentes (par ex., *group-based modeling*). Cette stratégie analytique marque une coupure avec les études cliniques traditionnelles axées sur les mesures de tendances centrales permettant de tracer un portrait général ou typique des adolescents ayant commis un délit sexuel. L'approche des trajectoires et des parcours de vie reconnaît plutôt la présence d'une diversité de profils cliniques qui évolue à travers le temps. À ce sujet, l'étude de Lussier, van den Berg, Bijleveld & Hendriks (2012) permet d'identifier les trajectoires de délinquance sexuelle auprès d'un échantillon de près de 500 adolescents ayant commis un délit sexuel. Cette étude longitudinale, une première du genre, permet d'examiner les trajectoires de délinquance de 12 à 30 ans. Les analyses permettent d'identifier la présence de deux trajectoires bien distinctes de délinquance sexuelle, soit (a) une délinquance sexuelle limitée à l'adolescence et (b) une délinquance sexuelle fréquente qui se résorbe graduellement.

La délinquance sexuelle qui se limite à l'adolescence

La trajectoire de délinquance sexuelle qui se limite à l'adolescence représente 90 % des adolescents judiciairisés pour un délit sexuel. Il s'agit d'une délinquance sexuelle transitoire et circonscrite à la période de l'adolescence. Cette délinquance sexuelle débute vers le milieu de l'adolescence, vers 14 ans et se termine vers la fin de l'adolescence, soit vers l'âge de 18 ans. Si cette délinquance sexuelle n'est que transitoire et circonscrite à la période de l'adolescence, il n'est pas exclu que certains de ces adolescents soit judiciairisés à nouveau pour un délit sexuel durant l'adolescence. Pour une majorité de ces adolescents, la délinquance se limite à la délinquance sexuelle. Ils ne sont donc pas impliqués dans d'autres activités délictueuses à caractère non sexuel. C'est le profil le plus commun parmi les adolescents judiciairisés pour un délit sexuel. Pour une minorité des adolescents dont la délinquance sexuelle se limite à l'adolescence, l'étude montre une délinquance non-sexuelle importante. Pour ce second sous-groupe, la délinquance sexuelle s'inscrit dans une délinquance générale qui implique une diversité de délit (vols, voies de fait, commerce de stupéfiants, cambriolage, fraude). Cette délinquance non-sexuelle tend à persister toutefois à l'âge adulte.

La délinquance sexuelle fréquente qui se résorbe graduellement

La seconde trajectoire identifiée, soit la délinquance sexuelle fréquente qui se résorbe graduellement, représente un profil atypique qui caractérise environ 10 % des adolescents judiciairisés pour un délit sexuel. Cette délinquance est précoce et persistante au long cours. En effet, la délinquance sexuelle « officielle » apparaît tôt, dès l'âge de 12 ans. Fait intéressant qui complique l'évaluation clinique: durant l'adolescence, ceux-ci présentent des taux de récurrence sexuelle relativement similaires au groupe d'adolescents dont la délinquance sexuelle se limite à l'adolescence. Toutefois, il s'agit du groupe le plus à risque de persister à

l'âge adulte. Effectivement, les analyses réalisées montrent que les taux de récidive demeurent relativement stables à l'âge adulte. La fréquence de la délinquance sexuelle ralentit graduellement jusqu'à l'âge de 30 ans. Cette délinquance sexuelle peut s'accompagner de délits à caractère non-sexuel, mais il n'est pas exclu que cette délinquance non-sexuelle s'inscrive dans le cadre d'activités illicites en lien avec la délinquance sexuelle (introduction par effraction, vols de sous-vêtements, menaces, etc.). Il est permis de croire ici que la délinquance sexuelle de ce groupe d'adolescents n'apparaît pas *de novo* au début de l'adolescence, mais émerge plus tôt dans le développement sous forme de comportements sexuels atypiques, comportements ayant fait l'objet ou non d'un signalement.

Comportements sexuels atypiques durant l'enfance

Les modèles ainsi que les outils d'évaluation clinique actuelle conçue pour une clientèle d'adolescents ayant commis un délit sexuel ne prennent pas en considération la présence de différentes trajectoires développementales et du modèle classificatoire à deux trajectoires. Par surcroît, les outils d'évaluation ne prennent pas en considération les facteurs de risque à différents stade développementaux. A ce sujet, l'étude de Vizard, Hickey et McCrory (2007) de même que celle Carpentier, Leclerc et Proulx (2011) réalisées au Québec sont importantes et permettent d'établir des liens entre les comportements sexuels atypiques durant l'enfance et la trajectoire de délinquance sexuelle fréquente. Ces études rétrospectives réalisées à partir d'échantillons cliniques d'adolescents ayant commis un délit sexuel montrent qu'un sous-groupe d'adolescents débute leurs comportements sexuels atypiques et abusifs durant l'enfance (avant 12 ans). Ces deux études montrent que ce groupe d'adolescents dont la délinquance sexuelle débute durant l'enfance présente un profil clinique bien particulier qui les distingue des autres adolescents dont la délinquance sexuelle émerge durant l'adolescence: victimisation sexuelle subie, négligence parentale et maltraitance, promiscuité sexuelle des parents. Ces enfants sont plus susceptibles de montrer un tempérament colérique, impulsif et agressif et des comportements sexuels atypiques. Toutefois, le lien entre la présence de comportement sexuel atypique durant l'enfance et la délinquance sexuelle durant l'adolescence demeure au stade de l'hypothèse. Plusieurs éléments expliquent cette situation. D'une part, les chercheurs ne s'entendent pas sur la définition de comportements sexuels atypiques. En effet, la distinction entre les comportements sexuels normatifs et atypiques n'est pas bien délimitée. De plus, cette distinction doit tenir compte des stades développementaux des enfants. Ce qui est atypique à 4 ans ne l'est peut-être pas à 8 ans. D'autre part, l'absence d'outils d'évaluation clinique fidèle et valide permettant d'identifier les enfants présentant des comportements sexuels atypiques limite l'étude du phénomène. Certaines grilles d'évaluation du comportement sexuel sont apparues depuis quelques années (par ex., Family Planning Queensland, 2012; http://www.fpq.com.au/pdf/Br_SexualBehaviours.pdf), toutefois les propriétés psychométriques et métrologiques de ces outils sont inconnues. Les études en cours portent notamment sur le dépistage de comportements sexuels atypiques.

Références

- Carpentier, J., Leclerc, B., & Proulx, J. (2011). Juvenile Sexual Offenders: Correlates of Onset, Variety, and Desistance of Criminal Behavior. *Criminal Justice and Behavior*, 38, 854-873.
- Family Planning Queensland. (2012). *Traffic Lights guide to sexual behaviours in children and young people: identify, understand and respond*. Récupéré de http://www.fpq.com.au/pdf/Br_SexualBehaviours.pdf
- Lussier, P. & Blokland, A. (2014). The adolescence-adulthood transition and Robins's continuity paradox: Criminal career patterns of juvenile and adult sex offenders in a prospective longitudinal birth cohort study. *Journal of Criminal Justice*, 42,153-163.
- Lussier, P., Van Der Berg, C., Bijleveld, C., & Hendriks, J. (2012). A developmental Taxonomy of Juvenile Sex

Offenders for Theory, Research, and Prevention: The Adolescent-Limited and High-Rate Slow Desister. *Criminal Justice and Behavior*, 39, 1559-1581. doi: 10.1177/0093854812455739

Lussier, P., & Davies, G. (2010). A Person-oriented Perspective on Sexual Offenders, Offending Trajectories, and Risk of Recidivism: A New Challenge for Policymakers, Risk Assessors, and Actuarial Prediction? *Psychology, Public Policy, and Law*, 17, 530-561. doi: [10.1037/a0024388](https://doi.org/10.1037/a0024388)

Seto, M. C., & Lalumière, M. L. (2010). What is so special about male adolescent sexual offending? A review and test of explanations using meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 136, 526-575. doi: 10.1037/a0019700

Van Wijk, A. P. H., Blokland, A. A. J., Duits, N., Vermeiren, R., & Harkink, J. (2007). Relating psychiatric disorders, offender and offence characteristics in a sample of adolescent sex offenders and non-sex offenders. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 17, 15-30.

Vizard, E., Hickey, H., & McCrory, E. (2007). Developmental trajectories associated with juvenile sexually abusive behaviour and emerging severe personality disorder in childhood: 3-year study. *The British Columbia Journal of Psychiatry*, 190, 27-32. doi: [10.1192/bjp.190.5.s27](https://doi.org/10.1192/bjp.190.5.s27)

Zimring, F., Jennings, W. G., Piquero, A., & Hays, S. (2009). Investigating the continuity of sex offending: Evidence from the second Philadelphia birth cohort. *Justice Quarterly*, 26, 58-76.

Zimring, F., Piquero, A., & Jennings, W. G. (2007). Sexual delinquency in Racine: Does early sex offending predict later sex offending in youth and adulthood? *Criminology and Public Policy*, 6, 507-534.